

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le ministre d'Etat

*La ministre chargée des transports
auprès du ministre d'Etat*

Paris, le 29 SEP. 2017

Madame la Secrétaire générale,

Comme nous l'avons indiqué lors du Comité Technique Ministériel du 28 septembre 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les feuilles de routes qui nous ont été adressées par le Premier Ministre.

Elles nous fixent 6 priorités qui vont guider notre action :

- conduire une politique ambitieuse pour l'énergie et le climat ;
- accompagner les mutations du développement économique et social ;
- protéger les Français en leur offrant un environnement plus sain, plus sûr, respectueux des équilibres naturels ;
- mettre en place une stratégie des mobilités adaptées aux besoins de la population ;
- repenser les fondamentaux du secteur des transports (financement des infrastructures, concurrence, soutien aux filières et sécurité) ;
- améliorer l'efficacité de l'action publique.

Avec ces feuilles de route, des dynamiques porteuses d'avenir sont engagées pour limiter l'impact sur nos ressources naturelles, préparer les mobilités de demain et offrir des perspectives d'un développement plus équilibré et plus solidaire, afin de nous permettre de relever les défis de la transition écologique.

Cette ambition fédère les femmes et les hommes qui œuvrent au sein du ministère et nous savons pouvoir compter sur leurs compétences reconnues et leur sens du service public pour se mobiliser autour de ces objectifs. Par votre intermédiaire, nous tenons à leur exprimer notre confiance et notre reconnaissance pour leur engagement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos salutations distinguées.



Nicolas HULOT



Elisabeth BORNE

Madame Véronique THYS
Secrétaire générale de la CFDT-UFETAM
Arche de la Défense
Plot I - bureau 3C07
30, passage de l'Arche
92055 La Défense Cedex

Le Premier Ministre

1679 / 17 / SG

Paris, le 09 AOUT 2017

Monsieur le ministre d'Etat,

Conformément aux engagements du Président de la République et à ma déclaration de politique générale, notre action collective au service des Français doit être marquée par la volonté de réformer en profondeur le pays pour accompagner sa modernisation économique et sociale.

La transition écologique est le défi de notre génération : c'est un projet de société, qui passe par une transformation de l'ensemble des secteurs économiques, une mobilisation de tous les types d'acteurs : entreprises, collectivités, citoyens, Etat. Votre action, en étroite collaboration avec vos collègues du Gouvernement, doit viser à faire évoluer nos politiques publiques pour tenir compte des limites de notre planète, avec à la clé une meilleure qualité de vie, une meilleure santé, plus de solidarité, d'emplois, d'activité et d'innovation, et enfin une meilleure compréhension par nos concitoyens de cet enjeu d'avenir.

1. Vous mettrez en œuvre une politique ambitieuse pour l'énergie et le climat.

Alors que les impacts du dérèglement climatique se multiplient, la France souhaite accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris, sur son territoire, dans l'Union Européenne et sur le plan international. Il est urgent de retrouver au plus vite une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'objectif de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5°C/2°C. Le plan climat que vous avez présenté le 6 juillet constitue la feuille de route de votre ministère sur les enjeux de politique climatique. Je vous demande d'assurer précisément le suivi de sa mise en œuvre, en lien avec les autres ministères, et de me rendre compte de son avancée.

Le transport est un levier clé pour améliorer le quotidien des Français et l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques : vous veillerez à la bonne prise en compte des enjeux climatiques et de pollution de l'air dans les Assises de la mobilité. Je vous demande également de proposer des évolutions du dispositif de bonus / malus automobile, avec une prime pour le remplacement des vieux véhicules par de plus propres.

Les efforts fournis jusqu'à présent pour la rénovation des bâtiments n'ont pas assez porté de fruits. La rénovation thermique et la lutte contre la précarité énergétique sont désormais des priorités nationales : en liaison avec le ministre de la cohésion des territoires, et dans le cadre du plan d'investissement, vous proposerez une nouvelle approche pour amplifier la rénovation des bâtiments, en priorité sur deux volets : les bâtiments publics et la résorption de la précarité énergétique, en supprimant à terme les « passoires énergétiques » dont les propriétaires sont des ménages précaires.

Monsieur Nicolas HULOT

Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire

Respecter l'accord de Paris implique de laisser dans le sous-sol les réserves d'hydrocarbures disponibles. En liaison avec le ministre de l'Economie et des Finances, vous préparerez une loi permettant de ne plus attribuer de nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures et de ne pas renouveler les concessions existantes. Cette loi interdira également l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels et sera discutée dès l'automne au Parlement.

Les énergies renouvelables sont, aux côtés du nucléaire, un levier essentiel pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en contribuant à notre indépendance énergétique. Pour favoriser leur développement, vous veillerez à poursuivre la démarche de simplification des procédures, et à donner une visibilité aux entreprises du secteur, notamment dans le domaine des énergies marines. Vous accorderez une attention spécifique au développement de la chaleur et du gaz renouvelables, pour lesquels nous sommes en retard sur nos objectifs.

Vous proposerez, en lien avec les autres ministères concernés et les acteurs de la filière, les décisions concernant la réduction des capacités de production d'électricité d'origine nucléaire dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie. Vous clarifierez la situation des concessions hydroélectriques, en recherchant un accord avec la Commission européenne. Enfin, vous accompagnerez l'arrêt ou l'évolution des sites des centrales de production d'électricité à partir de charbon.

Afin de transformer notre économie, il est indispensable de donner son véritable prix au carbone et de reporter la fiscalité sur le travail vers la fiscalité environnementale. Vous proposerez, avec le ministre de l'Economie et des Finances, une trajectoire de la fiscalité des produits énergétiques inscrite pour les 5 années à venir dans le projet de loi de finances, et veillerez à proposer des mesures d'accompagnement pour les Français les plus modestes. Vous proposerez également une fiscalité incitative sur les HFC, afin d'accélérer la transformation du secteur industriel concerné.

Vous contribuerez aux Etats généraux de l'alimentation afin d'assurer la pleine contribution de l'agriculture aux objectifs de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique et parvenir à 50 % de produits de l'agriculture biologique, de proximité et de saison ou issus de labels environnementaux, dans la restauration collective, ainsi qu'à l'élimination progressive des pesticides, à commencer par les plus nocifs pour la santé et la biodiversité. En lien avec le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, vous proposerez une exploitation de la forêt sous des critères de durabilité, afin de préserver et renforcer sa capacité de stockage du carbone, et élaborerez d'ici mars 2018 une stratégie pour mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation.

La transition énergétique et écologique peut représenter une nouvelle étape fondatrice et symbolique de la construction du projet européen autour d'un nouveau modèle de prospérité. En lien avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et la ministre chargée des Affaires européennes, vous contribuerez à l'adoption d'un cadre législatif européen ambitieux sur l'énergie et le climat, et plaiderez pour que l'Europe se dote dans les meilleurs délais d'une stratégie de développement à long terme à faibles émissions de gaz à effet de serre et qu'elle atteigne la neutralité carbone le plus tôt possible au cours de la deuxième moitié du siècle.

Vous œuvrerez également en vue de l'adoption de décisions ambitieuses d'application de l'accord de Paris, permettant sa pleine mise en œuvre et la mobilisation de toutes les parties prenantes, en particulier en vue de la COP de novembre 2018. En vue du sommet que nous organiserons en décembre 2017, vous ferez des propositions pour augmenter la mobilisation des financements en faveur des pays en développement afin de les accompagner dans leur transition et les aider à faire face aux impacts du dérèglement climatique.

2. Vous accompagnerez ces mutations sur le plan économique et social.

Vous proposerez une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire. L'économie circulaire est particulièrement génératrice d'emplois : vous me soumettrez début 2018 une feuille de route intégrant des mesures en matière de fiscalité des déchets, de modulation de l'éco-contribution, de responsabilité élargie des producteurs, ainsi que les résultats de la négociation du paquet législatif européen sur l'économie circulaire. Vous généraliserez notamment dès 2018 une offre d'accompagnement à destination des PME. Le développement de cette économie circulaire doit permettre de réduire les besoins en ressources, notamment minières. En reprenant les travaux déjà engagés ces dernières années, vous veillerez à faire aboutir la réforme législative du code minier afin de mieux prendre en compte l'environnement dans les procédures et les projets miniers.

Vous développerez l'économie verte et l'économie sociale et solidaire. Nous partageons l'ambition de faire de la France un leader de l'économie verte, et d'en faire une chance pour l'attractivité, l'innovation et l'emploi. En lien avec le ministre de l'Economie et la ministre de la Recherche, je souhaite que vous attachiez un soin particulier à l'accompagnement des nouvelles activités de la transition écologique et que vous contribuiez à faire de la place de Paris le pôle international de la finance verte. Aux innovations économiques et financières doivent être associées des innovations sociales pour renforcer la dimension solidaire de la transition et du changement de modèle économique, au-delà de la seule transition écologique. Vous proposerez avant fin 2018 un « *social businESS act* » visant à consolider le modèle économique des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leur permettre de changer d'échelle, en bénéficiant d'un cadre adapté notamment pour les projets de taille moyenne.

Vous assurerez un accompagnement social et territorial de la transition. La transition écologique conduira à une réduction de l'activité de plusieurs secteurs économiques, notamment dans le domaine des énergies fossiles (exploration d'hydrocarbures, centrales thermiques à charbon). D'autres secteurs et d'autres territoires connaîtront en revanche une croissance des emplois grâce à l'économie verte. Il est nécessaire d'aider les territoires à s'adapter à cette évolution en accompagnant les acteurs économiques et les salariés qui seront affectés. En lien avec le Ministère du travail, vous mettrez en place des contrats de transition permettant de construire avec les salariés, les entreprises, les partenaires sociaux, les organisations professionnelles et les collectivités territoriales des solutions de formation, d'accompagnement et de développement pour permettre aux salariés des secteurs concernés par la transition de construire des perspectives d'avenir.

Vous ferez, dans le cadre de la Conférence des territoires et des travaux qui y seront lancés, des propositions pour contractualiser avec les territoires, dont la mobilisation est essentielle à la réussite de la transition écologique. A l'occasion des Assises des Outre-mer, vous proposerez également avec la ministre des Outre-mer des actions spécifiques pour la transition écologique de ces territoires.

Vous mettrez en place une gouvernance démocratique et participative. En particulier, vous mettrez en œuvre ces priorités thématiques grâce à une méthode innovante reposant sur l'association des citoyens, des consommateurs et de toutes les parties prenantes. En lien avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, vous ferez la promotion du renforcement du droit international de l'environnement et soutiendrez l'adoption d'un pacte mondial pour l'environnement. Au niveau national, vous contribuerez à la réflexion sur la réforme du CESE et sur la prise en compte du temps long et des générations futures dans l'élaboration des lois, et œuvrerez à améliorer les conditions du dialogue environnemental au niveau local.

3. Vous protégerez les Français en leur offrant un environnement plus sain et plus sûr, respectueux des équilibres naturels.

Les Français sont légitimement préoccupés par les conséquences sanitaires de la pollution chimique, notamment par les pesticides et les perturbateurs endocriniens. Nous avons le devoir de les protéger et de leur fournir une information de qualité. Vous veillerez, avec la ministre de la Santé et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, à améliorer l'information du public, notamment via un site internet d'information sur les substances dangereuses et une campagne de communication, ainsi que de nouvelles obligations d'étiquetage. Vous accélérerez le développement d'alternatives aux produits dangereux et proposerez des interdictions de produits autant que de besoin.

La pollution atmosphérique est, avec le réchauffement climatique, l'enjeu environnemental le plus important pour les Français. En lien avec les ministres de la Santé, des Transports, et de l'Intérieur, vous élaborerez, d'ici mars 2018, des feuilles de route opérationnelles pour les zones concernées permettant de respecter les directives européennes et de ramener les concentrations de polluants en dessous des seuils autorisés.

Les événements climatiques extrêmes vont devenir de plus en plus nombreux ; nous devons nous y préparer et construire la résilience des principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme) face aux changements climatiques. Votre action doit conduire à renforcer la politique de prévention des risques naturels, avec une attention particulière pour les Outre-mer, et en accompagnant les collectivités dans la prise en charge de nouvelles compétences en matière de prévention des inondations. Vous publierez d'ici la fin de l'année un nouveau plan national d'adaptation au changement climatique qui sera mis en œuvre pendant le quinquennat, en valorisant et développant les solutions par la nature.

Vous ferez de la défense de la biodiversité un enjeu national et international. Il est indispensable de renforcer la prise de conscience de la valeur économique et sociale de nos écosystèmes, afin de mettre fin à l'indifférence qui entoure l'érosion de la biodiversité et la baisse de résilience des milieux. Vous me proposerez une démarche permettant de mobiliser les acteurs, et notamment les entreprises, aux niveaux régional, national, et international, afin de créer une dynamique et une compréhension de même ampleur que celle engagée sur la question climatique.

En particulier, vous me ferez des propositions d'ici mi-2018 pour lutter contre l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, qui sont l'une des principales menaces pour la biodiversité. Vous me proposerez également, d'ici la fin de l'année, une nouvelle approche sur les questions des grands carnivores afin de sortir de l'affrontement et valoriser les initiatives qui organisent au mieux la cohabitation entre les différents acteurs des territoires et les espèces emblématiques.

Vous déploieriez une politique intégrée de la mer et du littoral. Nous devons nous appuyer sur notre puissance maritime pour créer de nouveaux emplois, notamment dans les filières des énergies marines et dans le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. L'intervention de l'Etat est essentielle pour permettre la cohabitation des différents usages de l'espace maritime : à cette fin, vous animerez la stratégie nationale pour la mer et le littoral, organiserez la planification spatiale en lien avec les autres ministères concernés et le Secrétariat général de la mer et veillerez au développement durable de l'économie bleue, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, et vous assurerez la bonne gestion de nos aires marines protégées.

4. Vous aurez à cœur d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

De même que nous devons agir pour réduire la dette écologique que nous léguons aux générations futures, vous participerez à l'effort de maîtrise du déficit public, en réalisant des économies structurelles de fonctionnement, notamment dans les établissements publics rattachés à votre ministère. Vous jouerez ainsi un rôle actif dans le vaste chantier de transformation de l'action publique, « Action publique 2022 », qui impliquera l'intégralité de la sphère publique dans le but d'améliorer la qualité de service pour les usagers, d'offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé et de maîtriser les dépenses publiques.

Ces économies structurelles collectives permettront la mise en œuvre du grand plan d'investissement, dont la transition écologique est une priorité. Vous proposerez par ailleurs d'ici mars 2018 un guide à destination de tous les acheteurs publics et proposerez des objectifs et des dispositifs afin d'utiliser le levier de la commande publique pour développer des modes de consommation et de production responsables.

Je vous demande par ailleurs de veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat. Cette préoccupation constante doit irriguer l'ensemble de nos politiques publiques. De plus, l'Etat et son administration doivent être exemplaires pour promouvoir la parité ainsi que la conciliation des temps de vie.

Je reste évidemment à vos côtés pour envisager toute difficulté dans la mise en œuvre de cette feuille de route, dont vous me tiendrez régulièrement informé.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre d'Etat, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE

Le Premier Ministre

1 6 9 1 / 1 7 / S G

Paris, le 0 9 AOUT 2017

Madame la ministre,

Conformément aux engagements du Président de la République et à ma déclaration de politique générale, notre action collective au service des Français doit être marquée par la volonté de réformer en profondeur le pays pour accompagner sa modernisation économique et sociale.

Les transports et la mobilité vont connaître dans les prochaines années des mutations majeures. Les besoins de la population et de l'économie ont évolué profondément, la révolution numérique est fondamentale et l'intégration de la contrainte environnementale essentielle. Je souhaite que l'État accompagne et oriente ces mutations afin de donner l'accès à la mobilité durable à tous les territoires et tous les citoyens, qu'il joue pleinement son rôle de régulateur des nouvelles mobilités afin de protéger tous les acteurs et d'accélérer la transition écologique, qu'il soutienne ces mutations afin qu'elles touchent toutes les filières économiques et qu'elles bénéficient à tous. Dans votre champ ministériel, l'action consistera à mettre en œuvre, avec un lien constant avec l'innovation, ce triptyque structurant : orienter, protéger, soutenir.

1. Vous mettez en place une stratégie des mobilités adaptée aux besoins de la population.

La politique des transports s'est trop longtemps concentrée sur les axes lourds interurbains en délaissant les nœuds de congestion, les périphéries des agglomérations et les territoires ruraux. Les services de mobilité font trop souvent défaut à des pans entiers de la population qui n'ont aujourd'hui pas d'alternative à la possession d'une voiture pour se déplacer et accéder à l'emploi et aux services.

Vous bâtirez une stratégie des mobilités pour améliorer les transports du quotidien et résorber les fractures territoriales en offrant des solutions de mobilités pour tous. La stratégie se basera sur les besoins des populations et des territoires et permettra un usage plus intelligent et plus intensif des infrastructures, des énergies et des données. Pour cela, vous organiserez des Assises de la mobilité à l'automne 2017 en associant populations, entreprises, territoires et experts. Si nécessaire, vous pourrez proposer des modifications de gouvernance des transports et des opérateurs publics afin de viser une meilleure effectivité de l'offre de transports. Dans ce cadre, vous attacherez une attention particulière à la mobilité dans les zones rurales et périurbaines, à la mobilité durable (et notamment aux mobilités actives), à l'inclusion de toutes les populations (notamment les personnes handicapées) et aux apports de la révolution numérique.

La stratégie nationale qui en résultera sera traduite dans une loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au Parlement début 2018.

Mme Elisabeth BORNE

Ministre auprès du ministre d'Etat,

Ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

2. Vous rétablirez un financement réaliste des infrastructures de transport.

Le secteur des transports fait face à un déficit massif de financement des infrastructures. Sur le quinquennat, près de 10 milliards d'euros supplémentaires seraient nécessaires pour tenir tous les engagements annoncés par le passé, dont 7 milliards d'euros pour des projets nouveaux. Ces engagements non-financés ne sont pas tenables dans la situation budgétaire actuelle. Ils ne constituent d'ailleurs pas toujours la réponse la plus pertinente aux besoins de mobilité de nos concitoyens et de nos territoires. Il est donc nécessaire de remettre à plat la programmation des grands projets et de l'AFITF ainsi que la trajectoire financière du système ferroviaire.

Avant la fin de l'année 2017, vous dresserez un bilan de l'état réel des réseaux existants et de leurs besoins de financement pour assurer la pleine sécurité des déplacements de nos concitoyens. Vous proposerez une programmation soutenable de financement des infrastructures en mettant la priorité sur l'entretien et la modernisation de l'existant et sur les mobilités quotidiennes, en équilibrant les besoins et les ressources sur la durée du quinquennat et en fixant des priorités strictes parmi les grands projets. Vous ferez des propositions pour faire évoluer le cas échéant la répartition du financement des transports entre usager et contribuable. Par ailleurs, vous pourrez faire des propositions de modifications de la gouvernance institutionnelle de certains projets si vous estimez qu'elles sont à même de renforcer le contrôle des calendriers et des coûts.

Cette programmation sera adossée à la loi d'orientation des mobilités que vous préparerez pour le début 2018. Vous y intégrerez les possibilités éventuelles de co-financements européens. Vous mettrez en place un conseil d'orientation des infrastructures et des mobilités regroupant toutes les parties prenantes autour de vous pour en suivre la mise en œuvre.

L'économie des différents modes de transport est fragile et certains réseaux se dégradent. Le secteur ferroviaire est largement financé par la dette de SNCF Réseau, qui a augmenté de plus de 15 milliards d'euro sur les 6 dernières années et pèse sur l'ensemble des secteurs. Nos voies navigables se dégradent lentement. Enfin, il faut veiller à conserver à notre réseau routier national sa qualité reconnue.

Vous vous attacherez à rechercher un modèle économique sain pour l'ensemble des modes de transports et leurs interfaces (gares, ports), et vous proposerez les réformes nécessaires de gouvernance, de financement, et de gestion des dettes à même d'en restaurer le bon état et la compétitivité. Vous ferez en 2018 des propositions sur la gestion du réseau routier national afin d'assurer le maintien d'un haut niveau de service et un financement conforme à l'intérêt public.

Vous organiserez des réflexions en faveur de la compétitivité de nos ports dans le cadre des conseils stratégiques de l'attractivité. D'ores et déjà, vous entamerez des réflexions sur la fiscalité applicable aux ports.

Vous assurerez la transition écologique dans les transports. Le secteur des transports contribue de manière importante aux émissions nationales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. La transition écologique doit y être accélérée en portant à la fois sur les comportements de mobilités et sur la réduction des émissions.

Le plan climat du gouvernement comporte des actions pour la réduction des émissions des différents parcs. Vous vous assurerez de leur mise en œuvre, en lien avec le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire. Par ailleurs, vous porterez, au sein du grand plan d'investissement du gouvernement, des actions de préparation de l'économie de demain dans le secteur qui favoriseront la transition écologique. Ces actions porteront aussi sur le soutien à l'innovation, les politiques de services de mobilité et la modernisation de l'action publique.

3. Vous veillerez à ce que l'ouverture à la concurrence soit bénéfique pour l'ensemble du secteur.

La concurrence, si elle est correctement pensée et suffisamment régulée, est une chance. Elle permet de baisser les coûts pour les usagers et les contribuables, de proposer de nouvelles offres de mobilités innovantes et de stimuler l'innovation à tous les niveaux. Elle ne doit pas, en revanche, laisser la place au dumping social ou à des pratiques déloyales.

Vous serez particulièrement attentive à éviter ou à effacer toutes les causes de concurrence déloyale, et en tout premier lieu de dumping social, dans l'ensemble des secteurs existants. Vous entreprendrez pour ce faire les démarches nécessaires, au niveau national ainsi qu'avec nos partenaires européens s'agissant des négociations en cours sur la révision du cadre législatif européen (« paquet mobilité », « stratégie pour l'aviation », etc.).

En lien avec le ministre du Travail, vous vous attacherez à construire des cadres de régulation adaptés aux réalités des nouvelles économies de plateformes dans le domaine de la mobilité (transport de personnes, logistique) et assurant des passerelles pour ces nouveaux métiers. Dans les domaines maritime et aérien, vous ferez avant la fin du 1^{er} semestre 2018 des propositions pour améliorer la compétitivité du pavillon français.

Vous préparerez l'ouverture à la concurrence du secteur ferroviaire et de certains transports publics franciliens afin de satisfaire à nos obligations européennes. Vous associerez largement l'ensemble des partenaires sociaux des secteurs concernés afin de construire un cadre gagnant-gagnant pour tous. Vous proposerez cette réforme dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités afin de permettre aux régions qui le souhaiteraient de procéder à des mises en concurrence.

4. Vous veillerez à soutenir les filières logistiques et industrielles.

Vous veillerez à rassembler partout les acteurs qui ont intérêt à agir de concert afin de faire jouer les synergies et de renforcer le rayonnement des acteurs français à l'international.

Vous chercherez à renforcer la compétitivité de la logistique française. Vous mettrez en œuvre les actions faveur du soutien à la filière logistique dans le cadre des conseils stratégiques de l'attractivité à partir des nombreux travaux récents (Conférence fret ferroviaire, rapports parlementaires, France Logistique 2025...).

Vous veillerez, par un programme d'intervention et de soutien de l'État, à structurer les filières industrielles à l'image de la filière aéronautique et à y maintenir un lien fort à l'innovation et à la transition écologique. Vous déploierez pour ce faire, sur toute la durée de votre action, des outils divers tels que la norme, le soutien direct ou les appels à projets ciblés en lien avec les besoins des acteurs économiques. Vous pourrez utilement, au sein du grand plan d'investissement du gouvernement, porter des actions de soutien à l'innovation pour faire de la France un pays leader sur les technologies et les solutions d'avenir.

Concernant plus particulièrement la filière aéronautique qui est stratégique pour la France en matière d'emplois mais aussi de balance du commerce extérieur, vous serez particulièrement

attentive à ce que la dépense de recherche et développement française permette de concevoir, dès aujourd'hui et pour l'horizon 2030, les aéronefs du futur et les outils de production associés.

Vous renforcerez l'attractivité des ports français. L'attractivité de nos infrastructures portuaires représente un enjeu fondamental pour asseoir la place de la France dans l'Europe et dans le monde. Or, nos ports connaissent des difficultés qui les empêchent de capter assez de valeur économique des trafics maritimes, dans un environnement économique durci. Ces difficultés sont de plusieurs natures : connexion avec leur hinterland, fiabilisation de leur desserte par fer et par route, modèle économique, procédures administratives, gouvernance. Pour chacun des grands ports français, vous me ferez des propositions début 2018.

Vous renforcerez la politique de la mer. La mer est un atout pour notre pays et seule une politique maritime structurée saura libérer les énergies de toutes les filières de l'économie bleue dans le respect d'un environnement plus fragile.

Vous élaborerez un plan d'action dans lequel vous aurez comme priorités la recherche d'une meilleure compétitivité de la flotte de commerce française, l'accompagnement du développement des entreprises d'armement maritime et de construction navale, l'intégration toujours plus grande des enjeux environnementaux et de la valorisation de l'économie bleue, le renforcement de la qualité de la formation des gens de mer et le maintien d'un haut niveau de sécurité via l'action de l'État en mer.

Des comités interministériels de la mer seront régulièrement organisés pour traiter des fonctions régaliennes, des services publics en mer ainsi que du soutien aux secteurs d'activités, en s'appuyant sur le Comité France maritime. Vous y contribuerez pour ce qui concerne les compétences de votre ministère.

5. Vous relèverez les nouveaux défis en matière de sécurité et de sûreté et améliorerez l'efficacité de l'action publique.

Le maintien d'un haut niveau de sécurité des transports constituera l'une de vos priorités. Par ailleurs, il vous revient d'intégrer dans vos politiques publiques la dimension de sûreté dans les transports. Dans un contexte particulièrement tendu, notamment en raison de la menace terroriste, toutes les mesures doivent être prises pour que les moyens de transport et les lieux d'échanges (gares, aéroports, ports) demeurent des lieux sûrs.

Vous mettrez particulièrement l'accent sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies en termes de sécurité (aide à la conduite et conduite autonome) et de sûreté (reconnaissance des individus et comportements dangereux dans les lieux d'échanges).

Vous consulterez les acteurs concernés, et en particulier les porteurs de ces innovations, afin de proposer à moyen-terme un cadre juridique adapté à ces nouvelles technologies.

Les mutations majeures que connaît le secteur des transports et de la mobilité ne pourront être correctement accompagnées par l'État qu'à condition que votre ministère s'adapte lui aussi dans la même mesure. Vous jouerez ainsi un rôle actif dans le vaste chantier de transformation de l'action publique, « Action publique 2022 », qui impliquera l'intégralité de la sphère publique dans le but d'améliorer la qualité de service pour les usagers, d'offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé et de maîtriser les dépenses publiques.

C'est en mettant en œuvre des politiques publiques agiles, proches des territoires, ouvertes sur l'utilisateur, le monde économique et les acteurs de l'innovation que l'État sera en mesure de relever les défis de la mobilité de nos concitoyens. Vous accompagnerez donc les mutations du secteur par une mutation de votre ministère : d'une part, vous simplifierez et vous

moderniserez l'action de l'État opérateur dans le domaine des transports. D'autre part, vous mettrez en place dans votre administration une stratégie numérique permettant, via l'ensemble des données dont dispose votre administration, de mieux répondre aux besoins de la population et des entreprises.

Je vous demande par ailleurs de veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat. Cette préoccupation constante doit irriguer l'ensemble de nos politiques publiques. De plus, l'État et son administration doivent être exemplaires pour promouvoir la parité ainsi que la conciliation des temps de vie.

Vous aurez à cœur de me rendre compte de votre action dans un premier temps avant la fin de l'année 2017 lors de la conclusion des Assises de la mobilité, puis en 2018 lorsque la loi d'orientation des mobilités sera adoptée.

Je reste évidemment à vos côtés pour envisager toute difficulté dans la mise en œuvre de cette feuille de route, dont vous me tiendrez régulièrement informé.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Edouard PHILIPPE